

**Cinquième Réunion ordinaire du Conseil National de Supervision tenue à
Lomé le vendredi 14 juin 2013 dans la Salle de conférence de la Primature**

Compte rendu

L'an deux mil treize et le vendredi quatorze juin, le Conseil National de Supervision a tenu sa cinquième réunion ordinaire dans la salle de conférence de la Primature. La réunion a été présidée par le Premier Ministre, Son Excellence Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU, Président du Conseil National de Supervision.

Etaient présents à cette réunion, neuf membres du Conseil National de Supervision. Le Secrétariat était assuré par le Coordonnateur National assisté de ses collaborateurs. Le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement, Monsieur Serge Marie N'GUESSAN, y a pris part à titre d'observateur.

A 9 heures 40 minutes, le Premier ministre a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion avant de présenter le projet d'ordre du jour adopté comme suit :

1. Compte rendu de la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE
2. Communication autour du statut de conformité du Togo à l'ITIE
3. Feuille de route de la période du statut de conformité
4. Point du suivi des recommandations du Conseil national de supervision
5. Divers.

1. Compte rendu de la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE

Sur demande du Premier ministre, le Coordonnateur national a procédé à un résumé succinct du déroulement des événements lors de la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE tenue à Sydney en Australie les 23 et 24 mai 2013 et placée sous le thème « Au-delà de la transparence ». En effet, le mercredi 22 mai 2013, à la veille de l'ouverture de session plénière d'ouverture de la Conférence, le Conseil d'administration de l'ITIE a tenu sa 23^{ème} réunion au cours de laquelle le Togo a été déclaré pays conforme à la norme ITIE. Cette déclaration a été faite au Coordonnateur national en présence de la délégation togolaise. Ce dernier a remercié le Conseil d'administration pour cette décision et a exprimé toute la gratitude du gouvernement togolais et des organes de mise en œuvre du processus aux membres du Conseil d'administration.